

# Les musiques libres de droit

Il n'est pas toujours facile de trouver des musiques pour illustrer une présentation, une vidéo ou un projet multimédia en classe.

Le terme libre de droit permet d'utiliser des musiques sans demander la permission à leurs auteurs. Pour acquérir une musique de bonne qualité, l'idéal est de chercher dans des banques de musiques.

Voici une proposition de trois sites vous permettant de trouver une grande variété de créations musicales à utiliser librement.

Petit complément avec 2 sites de banque de sons.

	<p><b>Jamendo</b> propose une vaste bibliothèque de musiques que vous pouvez utiliser dans vos projets, tant que vous respectez les termes de la licence. <i>Cliquer sur <b>Jamendo Music</b>, une inscription rapide est nécessaire pour le téléchargement.</i></p>
	<p><b>FMA</b> est une excellente ressource pour trouver de la musique sous licence Creative Commons. <i>Site en anglais, accès "<b>enjoy FMA</b>", une rapide inscription est nécessaire.</i></p>
	<p><b>Musopen</b> se concentre principalement sur la musique classique. <i>Une inscription rapide est nécessaire. Limite de 5 téléchargements par jour pour l'abonnement gratuit. Petit bonus partition pour les musiciens.</i></p>
<p><b>Et les bruitages?</b></p>	<p><u>La sonothèque</u>  <u>Sound effects</u></p>

Pour les utilisateurs confirmés qui possèdent déjà une chaîne YouTube, vous pouvez bien sûr accéder à la bibliothèque audio du site via **YouTube studio**.

**Attention** : Ce n'est pas parce que les audio sont téléchargeables librement qu'il ne faut pas en citer l'auteur !

Assurez-vous de lire attentivement les licences et les conditions d'utilisation de chaque morceau, car les détails peuvent varier d'une piste à l'autre.

Plus de réponses sur l'utilisation des œuvres dans un projet pédagogique.